

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00223 Numéro SIREN : 451 321 335 Nom ou dénomination : CARREFOUR HYPERMARCHES
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2018 sous le numéro de dépôt 11503

CARREFOUR HYPERMARCHES
SAS au capital de 6.922.200 Euros
Siège Social : 1, Rue Jean Mermoz - ZAE Saint-Guénault
91002 EVRY
451 321 335 RCS EVRY

DECISIONS DES ASSOCIES DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

Les associés décident d'affecter la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, soit – **234.224.199,77 euros** au poste « Report à Nouveau », qui est ainsi porté à un solde débiteur de – 333.509.758,14 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les associés prennent acte de ce qu'il leur a été rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende ou revenu distribué	Revenu éligible à la réfaction visée à l'article 158.3-2° du CGI
2014	Néant	Néant
2015	401 €	401 €
2016	Néant	Néant

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME



Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 29 AOÛT 2018 Numéro: 11503

CARREFOUR HYPERMARCHES

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

DELOITTE & ASSOCIES

SIEGE SOCIAL : 6 PLACE DE LA PYRAMIDE - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX
TEL : +33 +33 (0) 1 40 88 28 00

SOCIETE ANONYME D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 1 723 040 EUROS - RCS Nanterre 572 028 041

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE
TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

CARREFOUR HYPERMARCHES

Société par actions simplifiée au capital de 4 887 100 €

Siège social : 1, rue Jean Mermoz - ZAE Saint Guenault 91000 Evry

R.C.S : EVRY 451 321 335

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2017

DELOITTE & ASSOCIES

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société CARREFOUR HYPERMARCHES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARREFOUR HYPERMARCHES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des fonds de commerce, les méthodes d'évaluation des stocks et l'évaluation des provisions pour risques et charges, telles que décrites dans le paragraphe « 3. Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

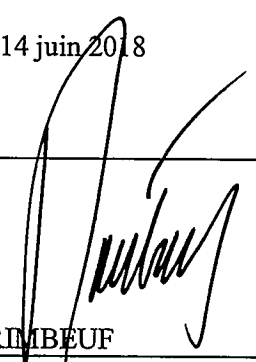
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris-La Défense et à Courbevoie, le 14 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE &
ASSOCIES**



STEPHANE RIMBEUF

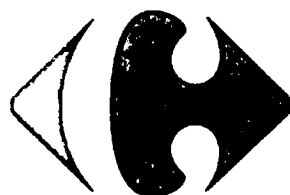
MAZARS



MARC BIASIBETTI

ANNEXE COMPTABLE

SAS CARREFOUR HYPERMARCHES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2017



Carrefour

SOMMAIRE

I.	COMPTES ANNUELS	4
1.	BILAN AU 31/12/2017	4
1.1.	BILAN ACTIF	4
1.2.	BILAN PASSIF	5
2.	COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017	6
II.	ANNEXE COMPTABLE	8
1.	DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES	8
2.	EVENEMENTS CARACTERISTIQUES	9
2.1.	Evénements significatifs de l'exercice	9
2.2.	Evénements importants postérieurs à la clôture	9
3.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	9
4.	BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	15
4.1.	ACTIF	15
4.1.1.	Immobilisations incorporelles	15
4.1.2.	Immobilisations corporelles et financières	16
4.1.3.	Amortissements des immobilisations incorporelles	16
4.1.4.	Amortissements des immobilisations corporelles	17
4.1.5.	Malis Techniques	17
4.1.6.	Stocks d'immobilisations	17
4.1.7.	Etat des échéances et des créances	18
4.1.8.	Produits à recevoir	18
4.2.	PASSIF	19
4.2.1.	Capital Social	19
4.2.2.	Variation des capitaux propres	19
4.2.3.	Détail des provisions par nature	20
4.2.4.	Etat des échéances des dettes	21
4.2.5.	Charges à payer	21
4.2.6.	Charges et produits constatés d'avance	22
4.3.	RESULTAT	23
4.3.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	23
4.3.2.	Produits et charges exceptionnels	24



4.3.3.	Participation des salariés	25
4.3.4.	Impôt sur les bénéfices	25
5.	AUTRES INFORMATIONS	26
5.1.	DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	26
5.2.	IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL	26
5.3.	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	27
5.4.	INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT	28
5.5.	VENTILATION DE L'EFFECTIF	28
5.6.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
5.6.1.	Les engagements liés à la responsabilité d'associé	29
5.6.2.	Les engagements donnés et les engagements reçus	30
5.7.	IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	31
5.8.	INTEGRATION FISCALE	31
5.9.	TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	31



COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2017

1.1. BILAN ACTIF

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				0
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	233 827	232 735	1 091	
Fonds commercial	1 129 444 789	333 129 888	796 314 901	841 884 481
Autres immobilisations incorporelles	91 011 856	51 938 370	39 073 487	37 013 145
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 362 184		63 362 184	63 920 620
Constructions	1 674 253 325	1 020 926 040	653 327 284	673 811 696
Installations techniques, mat. et outillage	1 049 475 257	781 116 901	268 358 356	279 344 352
Autres immobilisations corporelles	89 096 262	65 795 143	23 301 118	24 114 314
Immobilisations en cours	152 721 247		152 721 247	151 002 761
Avances et acomptes	1 861 670		1 861 670	959 723
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	56 375 136	15 805 114	40 570 022	41 350 864
Créances rattachées à des participations	50 012	47 056	2 957	1 979
Autres titres immobilisés				
Prêts	74 854		74 854	145 419
Autres immobilisations financières	1 350 335		1 350 335	1 344 824
ACTIF IMMOBILISE	4 309 310 753	2 268 991 247	2 040 319 506	2 114 894 176
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 575 746 097	91 845 855	1 483 900 241	1 519 654 020
Avances, acomptes versés sur commandes	207 255		207 255	207 255
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	171 534 697	4 662 163	166 872 534	151 854 727
Autres créances	986 451 716	3 932 929	982 518 788	1 006 484 069
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	238 815 602		238 815 602	187 981 031
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 453 581		16 453 581	12 501 130
ACTIF CIRCULANT	2 989 208 948	100 440 947	2 888 768 001	2 878 682 232
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 298 519 701	2 369 432 194	4 929 087 507	4 993 576 409



1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2017	Exercice au 31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 6 922 200)	6 922 200	6 922 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 135 520 848	1 135 520 848
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	692 220	692 220
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	47 401	47 401
Report à nouveau	-99 285 558	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-234 224 200	-99 285 560
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	140 357 867	139 161 174
CAPITAUX PROPRES	950 030 778	1 183 058 283
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	87 439 425	92 394 536
Provisions pour charges	707 081 156	624 146 454
PROVISIONS	794 520 581	716 540 990
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	1 063 631	1 079 878
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	715 490	512 942
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 872 901 353	2 056 395 984
Dettes fiscales et sociales	564 768 501	677 534 507
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 255 005	74 395 727
Autres dettes	697 721 008	279 991 759
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 111 160	4 066 340
DETTES	3 184 536 148	3 093 977 136
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 929 087 507	4 993 576 409



2. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2017	Exercice au 31/12/2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	14 972 715 6 62		14 972 715 662	15 425 348 475
Ventes de marchandises	13 470 587 501		13 470 587 501	13 862 749 460
Production vendue de biens	1 401 537 980		1 401 537 980	1 444 901 206
Production vendue de services	100 590 180		100 590 180	117 697 809
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			15 321 685 350	15 808 834 075
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 400	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			144 058 818	157 831 246
Autres produits			204 901 471	225 654 355
CHARGES D'EXPLOITATION			15 526 149 369	15 872 736 151
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			11 023 384 443	11 402 793 462
Variation de stock (marchandises)			33 658 019	11 929 703
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 691 836 588	1 709 172 593
Impôts, taxes et versements assimilés			224 580 465	237 277 608
Salaires et traitements			1 460 677 555	1 428 482 952
Charges sociales			701 231 674	697 483 700
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			225 192 277	230 853 785
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			97 691 485	98 598 478
Dotations aux provisions			55 638 648	40 935 683
Autres charges			12 258 217	15 208 188
RESULTAT D'EXPLOITATION			-204 464 019	-63 902 076
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				0
PRODUITS FINANCIERS			1 419 019	4 802 328
Produits financiers de participations			5	4 673
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			978	5 276
Autres intérêts et produits assimilés			209 420	65 309
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 203 638	4 722 039
Différences positives de change			4 977	5 032
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			14 602 999	27 389 973
Dotations financières aux amortissements et provisions			9 759 739	23 356 517
Intérêts et charges assimilées			4 841 033	4 029 429
Différences négatives de change			2 227	4 027
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-13 183 981	-22 587 645
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-217 647 999	-86 489 722



CARREFOUR HYPERMARCHES

Annexe comptable au 31/12/2017

PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 027 686	69 899 087
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	140 848	84 395
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 497 747	3 736 197
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 389 091	66 078 494
CHARGES EXCEPTIONNELLES	155 023 113	162 725 535
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 206 908	15 522 242
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 469 825	16 407 004
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	139 346 380	130 796 288
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-118 995 428	-92 826 448
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	12 286 963	39 407 767
Impôts sur les bénéfices	-114 706 191	-119 438 377
TOTAL DES PRODUITS	15 359 132 055	15 883 535 490
TOTAL DES CHARGES	15 593 356 254	15 982 821 050
BENEFICE OU PERTE	-234 224 200	-99 285 560



Carrefour

ANNEXE COMPTABLE

1. DEROGATIONS AUX PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Aucune dérogation significative aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice NEANT

2.2. Evénements importants postérieurs à la clôture

Plan de transformation « Carrefour 2022 »

Le 23 janvier 2018, le Groupe Carrefour a présenté son plan de transformation qui repose sur quatre piliers :

- Déployer une organisation simplifiée et ouverte ;
- Gagner en productivité et en compétitivité ;
- Créer un univers omnicanal de référence ;
- Refondre l'offre au service de la qualité alimentaire.

Les implantations des sièges du Groupe seront rationalisées dans l'ensemble des pays afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle des équipes et de gagner en réactivité :

Un plan de départ strictement fondé sur du volontariat sera proposé. Il portera sur un effectif de 2 400 personnes.

Les coûts découlant de la mise en œuvre de ces mesures seront provisionnés en 2018.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis en conformité avec les règles comptables définies dans le règlement ANC n° 2014-03, n° 2015-06 et n° 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels acquis avant le 1^{er} janvier 2017 sont amortis sur une durée économique de 3 à 4 ans. Fiscalement, ils sont amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Attention, la loi de finances 2017 (art. 31) supprime la faculté de pratiquer un amortissement exceptionnel sur 1 an. Les logiciels acquis avant cette date continuent de bénéficier de ce dispositif exceptionnel.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est **non** limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche Best in Class fondée sur l'activité, la rentabilité et d'un seuil plancher équivalent à 1 mois de Chiffre d'affaires BIC.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable du groupe d'actifs composant ce fonds de commerce.

Les dotations aux provisions pour dépréciations comptabilisées à la clôture de l'exercice sont de : **45 609 579** euros.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant de fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 8 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 4 à 8 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

L'amortissement éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable ou dans le cas de mise au rebut anticipée.

La valeur des fonds est déterminée selon une valeur de marché résultant d'une approche Best in Class fondée sur l'activité, la rentabilité et d'un seuil plancher équivalent à 1 mois de Chiffre d'affaires BIC.

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur comptable du groupe d'actifs composant ce fonds de commerce par imputation en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant ce fonds.

Les dotations aux provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice sont de : **3 048 140** euros.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.

Ces actifs sont dépréciés au regard de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- **Malis Techniques**

Les malis techniques ont été reclassés selon la nature de l'actif sous-jacent, soit en immobilisations incorporelles, corporelles ou financières à compter du 1^{er} janvier 2016.

- **Stocks de marchandises**

Les stocks des activités « grossistes » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré.

Les stocks des activités de « détail » sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré s'ils proviennent de la Supply Chain et au dernier Prix de Revient facturé pour les autres stocks.

La valeur d'inventaire représente le prix d'achat net de ristournes contractuelles ou exceptionnelles et les frais accessoires.

Les emballages récupérables sont compris dans les stocks.

Une provision pour démarque inconnue est constituée pour la période transitoire entre la date d'inventaire et la date de clôture pour les stocks des activités de « détails ».

Pour les stocks des activités « grossistes », la démarque inconnue est comptabilisée en temps réel du fait de l'inventaire permanent.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur à la valeur d'inventaire.

La provision pour dépréciation des stocks comptabilisée à la clôture de l'exercice est de **91 845 855 euros**.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

- **Achats**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, commissions, primes d'assurances...) sont comptabilisés en achat.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.



- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel au 31/12/2017 s'élèvent à **459 194 800** euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **450 466 667** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- **459 194 800** euros au titre des engagements de retraite ;
- euros au titre de la médaille du travail.

L'engagement est calculé annuellement par un actuair, selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **1.44 %**
- Taux d'évolution des salaires : **2.25 %**
- Taux de charges sociales : **45 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- L'âge de départ à la retraite :
 - o Pour les cadres, à l'âge minimum légal de départ en retraite ;
 - o Pour les agents de maîtrise et employés : 61.5 ans pour ceux nés avant 1961 et 62 ans pour les autres.

- **Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi**

Dans la continuité des exercices précédents, et pour renforcer sa compétitivité, Carrefour a poursuivi en 2017 ses efforts en terme :

- d'investissements ;
- de recrutements, de formations de ses collaborateurs dans ses points de vente et fonctions de supports.

Le montant du crédit d'impôt Compétitivité Emploi pour l'exercice clos au 31/12/2017 s'élève à **81 687 784** euros. Il est présenté au crédit de la ligne « impôt sur les bénéfices » dans le compte de résultat de la société.

- **Informations en matière de crédit-bail immobilier**

Les redevances restant à payer ainsi que le prix d'achat résiduel sont :

- Indexés sur la base du dernier indice appliqué par l'établissement prêteur ;
- Actualisés sur la base des taux d'actualisation dépendant de l'année de commencement de contrat.

Lorsque plusieurs dates de levée d'option sont prévues au contrat, le montant des redevances et du prix d'achat restant à payer est déterminé en fonction de la première date d'option.

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2016	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2017
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Frais établissement						
Fonds acquis ou reçus	1 129 404 789	40 000				1 129 444 789
Fonds réévalués en 1976						
Autres immobilisations incorporelles	78 370 623	13 400 656		525 597		91 245 683
TOTAL	1 207 775 413	13 440 656		525 597		1 220 690 472

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au 31/12/2016	Augmentations	Diminutions		Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2017
			Par virement de poste à poste	Par cession, Mise HS ou mise en équivalence		
Terrains	63 920 620	932 054		1 490 490		63 362 184
Constructions sur sol propre	539 158 991	22 677 890		1 323 023		560 513 858
Construction sur sol d'autrui	36 954 669	620 100		349 558		37 225 210
Instal générales, agencement	1 019 783 845	69 719 910		12 989 499		1 076 514 257
Installations, matériels	1 000 207 973	83 272 655		34 005 371		1 049 475 257
Autres immos. Corporelles :						
Installations techniques, matériels et outillages						
Matériel de transport	144 552			0		144 552
Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 294 833	8 734 967		5 078 090		88 951 709
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours	151 002 761	70 565 976	68 844 730	2 760		152 721 247
Avances et acomptes	959 723	901 948				1 861 670
TOTAL IMMOS CORPORELLES	2 897 427 966	257 425 500	68 844 730	55 238 792		3 030 769 944
Participations	56 428 170	978		4 000		56 425 148
Autres immobilisations financières	1 490 243	36 841		101 895		1 425 189
TOTAL IMMOS FINANCIERES	57 918 413	37 818		105 895		57 850 337
TOTAL	2 955 346 380	257 463 318	68 844 730	55 344 687		3 088 620 281

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Amortissement au 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2017
Frais établissement	0	0				
Fonds acquis ou reçus	30 731					30 731
Fonds réévalués en 1976						
Autres immobilisations incorporelles	40 796 713	11 247 685	434 058			51 610 340
TOTAL	40 827 444	11 247 685	434 058			51 641 071

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Amortissement au 31/12/2016	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Apports, fusions	Amortissement au 31/12/2017
Terrains						
Constructions et agencements	921 094 059	109 710 645	13 844 544			1 016 960 160
Installations - Matériels	716 671 413	94 758 325	33 045 410			778 384 328
Autres Immos corporelles	61 325 072	9 475 622	5 005 550			65 795 143
TOTAL	1 699 090 544	213 944 592	51 895 505			1 861 139 631

4.1.5. Malis Techniques

	Montant Net à l'ouverture	Montant Brut à la clôture	Amortissements	Provisions pour dépréciation	Montant Net à la clôture
Fonds de Commerce	70 959 035	80 517 279		22 642 679	57 874 600
Terrain	4 091 173	4 091 173			4 091 173
Construction	9 522 238	13 095 450	4 527 094		8 568 356
Autres immobilisations corporelles					
Titres de Participation					
TOTAL	84 572 446	97 703 902	4 527 094	22 642 679	70 534 129

4.1.6. Stocks d'immobilisations

	Valeur brute au 31/12/2016	Augmentation	Diminution	Transfert	Valeur brute au 31/12/2017	Provisions	Valeur nette au 31/12/2017
NEANT							
TOTAL							

4.1.7. Etat des échéances et des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au 31/12/2017	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	1 475 201	35 778	1 439 423
Créances rattachées à des participations	50 012		50 012
Prêts	74 854	35 778	39 076
Autres immobilisations financières	1 350 335		1 350 335
ACTIF CIRCULANT :	1 174 439 995	1 174 439 995	0
Créances clients	171 534 697	171 534 697	
Etat : impôts et taxes diverses	56 034 071	56 034 071	
Autres créances	930 417 646	930 417 646	
Charges constatées d'avance	16 453 581	16 453 581	
TOTAL	1 175 915 196	1 174 475 773	1 439 423
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	70 565		

4.1.8. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	35 280 911
Autres créances	152 370 685
Disponibilités	
TOTAL	187 651 596

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de **6 922 200** euros divisé en **69 222** actions de chacune **100** euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	6 922 200							6 922 200
Prime d'émission, fusions, Apport	1 135 520 848							1 135 520 848
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	692 220							692 220
Réserves réglementées								
Autres réserves	47 401							47 401
Report à nouveau					-99 285 558			-99 285 558
Résultat de l'exercice	-99 285 560		234 224 200		99 285 558			-234 224 200
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	139 161 174	23 595 460	22 398 767					140 357 867
TOTAL	1 183 058 283	23 595 460	256 622 966					950 030 778

4.2.3. Détail des provisions par nature

	Valeur brute au 31/12/2016	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au 31/12/2017
Provisions réglementées :	139 161 174	23 595 460	22 398 767		140 357 867
- Amortissements dérogatoires	139 161 174	23 595 460	22 398 767		140 357 867
- Provisions pour hausse de prix					
- Autres provisions réglementées	0				0
Provisions pour risques et charges :	716 540 990	131 714 745	53 735 154		794 520 581
- Provisions risque clients	1 465 071	1 395 724	1 465 071		1 395 724
- Provisions risque fournisseur	6 800 005	3 697 023	1 395 069		9 101 960
- Provisions risque personnel	13 053 617	4 979 247	6 962 938		11 069 925
- Provisions risques litige contrats procès	33 436 589	14 565 261	18 168 188		29 833 662
- Provisions autres risques	234 830 722	83 565 809	25 743 888		292 652 643
- Provisions charges IDR	426 954 986	23 511 681			450 466 667
- Autres provisions pour charge					
Provisions pour dépréciation :	409 041 619	147 126 046	99 516 173		456 651 492
- Sur immobilisations incorporelles	288 050 343	45 609 579			333 659 922
- Sur immobilisations corporelles	5 183 958	3 048 140	1 533 644		6 698 453
- Sur immobilisations financières	15 075 328	776 842			15 852 170
- Sur stock	89 750 095	91 845 855	89 750 095		91 845 855
- Sur actif circulant clients douteux	3 189 069	3 404 309	1 931 215		4 662 163
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	7 792 826	2 441 321	6 301 218		3 932 929
TOTAL	1 264 743 782	302 436 251	175 650 093		1 391 529 940
Dont :					
- Exploitation		153 330 133	144 057 365		
- Financier		9 759 739	1 203 638		
- Exceptionnel		139 346 380	30 389 091		

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTE	Montant brut au 31/12/2017	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 063 631			1 063 631
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 872 901 353	1 872 901 353		
Personnel et comptes rattachés	180 366 471	180 366 471		
Dettes sécurité sociale et organismes sociaux	253 109 832	253 109 832		
Dettes fiscales	131 292 198	131 292 198		
Autres dettes	697 721 008	697 721 008		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 255 005	45 255 005		
Produits constatés d'avance	2 111 160	2 111 160		
TOTAL	3 183 820 658	3 182 757 027	0	1 063 631
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	262 460 589
Dettes fiscales et sociales	366 093 751
Autres dettes	43 784 376
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	30 690 423
TOTAL	703 029 139

4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	16 453 581			16 453 581
Produits constatés d'avance	2 111 160			2 111 160

4.3. RESULTAT

4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
<u>Répartition par secteur d'activité :</u>	
- Ventes de marchandises en l'état	13 470 587 501
- Productions de biens	1 401 537 980
- Prestations de services	100 590 180
	14 972 715 661
<u>Répartition par marché géographique :</u>	
- France	14 972 715 662
- Etranger	
	14 972 715 662

4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	36 027 686
- Sur opérations de gestion	39 479
- Rentrées sur créances amorties	101 369
- Produits de cession sur immobilisations incorporelles	94 011
- Produits de cession sur immobilisations corporelles	5 399 740
- Produits de cession sur immobilisations financières	3 996
- Autres produits sur opérations en capital	
- Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires	22 398 767
- Reprise provisions pour investissements	
- Reprise provisions pour hausse de prix	
- Reprise provisions risques légaux	142 500
- Reprise provisions pour litiges divers	
- Reprise provisions autres risques et charges	6 314 180
- Reprise provisions dépréciation d'actif	1 533 644
Charges exceptionnelles :	155 023 114
- Sur opérations de gestion	2 090 610
- Frais de personnel	9 871 004
- Amendes et Pénalités	245 295
- Valeur comptable des immobilisations incorporelles cédées	50 137
- Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	3 384 689
- Valeur comptable des immobilisations financières cédées	4 000
- Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 000
- Dotations aux amortissements dérogatoires	23 595 460
- Dotations provisions pour investissement	
- Dotation provisions pour hausse de prix	
- Provisions pour risques légaux	
- Dotations provisions pour litiges divers	1 356 000
- Dotations provisions autres risques	65 737 201
- Dotation provision dépréciation d'actif	48 657 719

4.3.3. Participation des salariés

La société entre dans le champ de l'accord dérogatoire de la participation groupe dont les éléments de calcul et le périmètre ont été renégociés avec les partenaires sociaux au 30/06/2017.

4.3.4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-217 647 999	-114 706 191
Résultat exceptionnel - participation	-131 282 391	
Contribution sociale de 3.3 %		
Contribution 3% dividendes		
Ecart IS N-1		
TOTAL :	-348 930 391	-114 706 191
Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant. Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.		

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Le montant des emprunts contractés auprès des établissements de crédits s'élève à 0 euros.

5.2. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

	Terrains	Constructions	Installations, matériels, outillages	Autres (Matériel informatique)	Total
Coût d'entrée	2 300 000	13 623 746		145 765	16 069 511
Amortissements :		4 200 869			4 200 869
- Cumul exercices antérieurs		3 866 169			3 866 169
- Dotations exercices		334 700			334 700
VALEUR NETTE	2 300 000	9 422 877		145 765	11 868 642
Redevances payées					
- Cumul exercices antérieurs	8 168 193				
- Montant de l'exercice	1 030 505				
TOTAL	9 198 698				
Redevances restant à payer					
- A un an au plus	2 920 562				
- A plus d'un an et moins de 5 ans					
- A plus de 5 ans					
TOTAL	2 920 562				

5.3. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations		
Provisions pour dépréciation des stocks	91 845 855	30 615 285
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants		
Provisions Risques et Charges	521 045 479	173 681 826
Participation	3 801 418	1 267 139
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	60 125 169	20 041 723
Abattements sur stock	2 054 234	684 745
Fidélité	6 918 109	2 306 036
TOTAL :	685 790 264	228 596 755
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	140 357 867	46 785 956
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
TOTAL :	140 357 867	46 785 956
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
TOTAL :		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		
TOTAL :		

5.4. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidence des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	-234 224 200
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	-114 706 191
Résultat avant impôt	-348 930 391
<u>Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :</u>	1 196 693
- Amortissements fiscaux dérogatoires	1 196 693
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	-347 733 698

5.5. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	5 281
Agents de maîtrise	257
Employés, ouvriers	55 273
TOTAL :	60 811

5.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.6.1. Les engagements liés à la responsabilité d'associé

Engagements	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	TOTAL
Engagements liés à la responsabilité d'associé (1)			NEANT		
TOTAL :					

(1) La quote-part de la société dans l'actif de ces SNC ou SC est de :

5.6.2. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements	2 920 561	2 920 561		
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	779 556 000	353 642 000	384 681 000	41 233 000
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	84 167 435	48 333 617	35 833 818	
TOTAL	866 643 996	404 896 178	420 514 818	41 233 000
Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion	18 044 465	4 672 168	10 282 953	3 089 344
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations	35 162 928	8 128 086	14 696 997	12 337 845
Liés aux locations gérance				
TOTAL	53 207 393	12 800 254	24 979 950	15 427 189

5.7. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

CARREFOUR SA

Au capital de 1 936 694 527,50 euros

Ayant son siège social à : BOULOGNE BILLANCOURT Cedex (92100)

33, avenue Emile Zola

R.C.S NANTERRE 652 014 051

5.8. INTEGRATION FISCALE

Notre société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2006 dans Carrefour SA.

L'impôt constaté par notre société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.

Cet impôt est détaillé au point 4.4.5.

5.9. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS



5.9 Tableau des
filiales et participations

FR240 CARREFOUR HYPERMARCHES 1386

[illegible]